

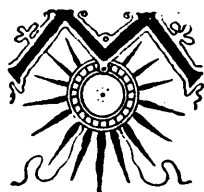
soulever ; néanmoins, ceux-ci restèrent fidèles à leur serment et furent vraiment des "neutres," selon le terme consacré à leur égard. Ils étaient dix mille âmes et les Anglais deux mille.

Selon la coutume qui durait depuis 1710, les autorités de la colonie, surtout Shirley de Boston, s'évertuèrent à décrire sous des couleurs lamentables, la question acadienne et à proposer le renvoi des prêtres, des mesures de restriction, puis la déportation pure et simple. mais, à l'honneur des ministres du roi, ces projets furent toujours désapprouvés. Le duc de Newcastle écrivit, en 1747, à Shirley, d'avoir à annoncer officiellement aux Acadiens que les bruits de déportation qui couraient étaient sans fondement et que leur religion continuerait d'être respectée.

Les deux volumes de M. Richard sont pleins des subterfuges employés par les gouverneurs pour tromper les Acadiens et les forcer à rester sur leurs terres. En 1750, une partie de ces braves gens demandèrent la permission de tout abandonner et de partir les mains vides. Cornwallis leur répondit : "Semez d'abord vos champs, ensuite nous verrons." Bien entendu qu'ils ne reçurent jamais la permission de quitter le pays. On était cependant à la veille de la déportation violente, implacable, inhumaine, que tout le monde connaît.

Benjamin Sulte

CHRONIQUE EUROPÉENNE



ARDI, 6 août dernier, a été célébré, à l'église de Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une assistance très élégante et très distinguée, le mariage du marquis de Biliotti avec mademoiselle Graziella Le Duc, sœur de madame Heddle, de Paris, et de notre compatriote M. Le Duc, de la Patrie, de Montréal.

Les témoins de la fiancée étaient : M. Hector Fabre, commissaire-général du Canada à Paris, et le comte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire ; pour le fiancé : le marquis de Monteynard et le comte Noblet, son cousin.

Nous offrons nos vœux de bonheur à notre jolie compatriote et à M. le marquis de Biliotti.

Notre ami, le sympathique écrivain français, Charles Fuster, vient de faire paraître *L'Âme endormie*, très jolie pièce en vers, représentée au Théâtre des Lettres, en avril dernier.

Le fécond conférencier du Théâtre Vivienne avait déjà publié, il y a à peine deux mois, *En vivant et Mes sonnets*, deux œuvres admirables.

J'aurai le plaisir de vous reparler de M. Charles Fuster, dans quelques semaines.

J'ai lu avec une joie profonde : *Crime et rédemption* (1), drame en cinq actes, signé par M. Léonard Rivière, le très distingué directeur de la *Revue Française*, de Paris ; les *Essais satiriques* (2), poèmes et sonnets du

critique toulousain, M. Maxim Drivard ; et les trois poétiques œuvres : *Vigiles*, *Jonchée* et *Fleurs d'Ogive* (1), de mon brillant confrère de la *Revue Française*, M. Edouard Michaud.

Mes sincères remerciements à MM. Rivière, Drivard et Michaud qui ont bien voulu m'adresser leurs si intéressants livres, sur lesquels je ferai, bientôt, une étude spéciale.

Un compatriote, naturalisé Français depuis dix-huit ans, M. Emilien Marceau, qui a déjà été deux fois candidat à la députation de France, contre le célèbre Maurice Barrès, doit fonder prochainement un grand journal politique et littéraire : *l'Echo de Neuilly*, avec un programme républicain-catholique.

Le chef de la maison d'imprimerie "E. Marceau & Cie", se préoccupe aussi beaucoup des intérêts de la classe pauvre.

Nous souhaitons le succès à notre remarquable et intelligent compatriote qui a su se faire, à Paris, une position enviable.

MM. les docteurs Albert Lesage et E. Dubé viennent de passer de brillants examens sur la médecine générale.

M. l'avocat T. Brosseau, de la société légale "Bisaillon, Brosseau et Lajoie", de Montréal, vient de remporter un beau succès oratoire, en Angleterre, où il était aller plaider une cause très difficile.

M. Brosseau s'est embarqué le 24 août pour retourner au Canada.

Dans un récent discours au Grand-Hôtel, M. Catulle Mendès disait : "Je ne suis pas une gloire de la France, mais j'ai mon mérite, et je sais déjà ce qui m'attend après ma mort. On m'élèvera peut-être une petite statue, à côté de mon bien-aimé maître Théodore de Banville, et quelques unes de mes poésies seront, par-ci, par-là, reproduites dans une anthologie quelconque..."

En lisant ces paroles gonflées d'orgueil, je me suis rappelé—en comparant les deux hommes—ces lignes de l'immortel Lamartine, dans son *Voyage en Orient* : "Dieu, Amour et Poésie, sont les trois mots que je voudrais seuls gravés sur ma pierre, si je mérite jamais une pierre."

Et pourtant, quelle différence dans les deux écrivains ! Le premier n'est qu'un talent ordinaire, et le chantre d'Elvire reste encore et toujours le génie poétique de la France.

RAOUL BRESSEAU.

Paris, août 1895.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

(Voir gravures)

Il semble que la tragique disparition de M. Stamboulof, qu'une de nos gravures représente sur son lit, atrocement mutilé, les deux mains coupées et clouées à la draperie, rappelant éloquentement toute l'horreur du sombre drame de Sofia et la fureur des assassins, ait été le signal d'un rapprochement entre la Bulgarie et la Russie, que la politique de cet homme d'Etat russophobe avait combattu avec acharnement au nom de l'indépendance bulgare.

Presque au même temps où l'ancien dictateur de Bulgarie tombait victime d'une féroce vendetta politique, une délégation bulgare,

ayant à sa tête le métropolite Clément, le chef de l'Eglise orthodoxe de Bulgarie, où il exerce une grande influence politique à la tête du parti russe, se rendait en Russie et déposait une couronne sur la tombe d'Alexandre III. Le métropolite et ses collègues ont reçu des Russes le plus chaleureux accueil, et leur retour en Bulgarie a été marqué par des manifestations russophiles enthousiastes.

Cette évolution de l'opinion bulgare et la mort de l'homme politique qui personnifiait les tendances anti-russes en Bulgarie paraîtraient devoir faciliter quelque peu le rôle, jusqu'à présent si difficile, du prince régnant de Bulgarie, Ferdinand de Saxe-Cobourg.

On se souvient dans quelles circonstances le prince Ferdinand, qui est le plus jeune fils du prince Auguste de Saxe-Cobourg et de la princesse Clémentine de Bourbon-Orléans, fille du roi Louis-Philippe, prit en mains les rênes du gouvernement en Bulgarie.

Le prince Ferdinand a épousé, en 1893, la princesse Marie-Louise de Parme, fille du duc de Parme de la maison de Bourbon.

L'ART CULINAIRE

Pain de choux-fleurs.—Faire cuire les choux-fleurs à l'eau, bien les égoutter. Tremper de la mie de pain dans du lait, mélanger les choux-fleurs avec quatre jaunes d'œufs, battre les blancs en neige. Mélanger le tout et le faire cuire au bain-marie, bien beurrer le moule avant d'y mettre la préparation.

Laisser cuire une heure et servir avec une sauce blanche ou une sauce tomate.

Pour conserver les pêches.—Voulez-vous pouvoir, en toute saison, offrir à vos invités et déguster vous-même ce fruit exquis qui est la pêche ? Procurez-vous-en dès aujourd'hui ; choisissez des fruits pas trop mûrs, exempts de toute tare, enveloppez-les dans une feuille de papier mousseline, trempez-les dans un bain tiède de cire à cacheter les bouteilles. Preservé ainsi contre l'action destructive de l'air, ce fruit délicieux peut se conserver pendant plusieurs mois.

Dauphiné : Soupe au fromage.—Disposer par couche, dans une terrine allant au feu, des tranches de pain et du fromage râpé. Emplir le vase de bouillon, ou d'une soupe à l'oignon ordinaire, si l'on veut le maigre. Remettre au feu pendant quelques minutes et manger très chaud.

Mousse au chocolat. (Entremets vite fait).—Prendre 4 blancs d'œufs, les battre en neige très ferme, y ajouter 4 cuillerées de sucre en poudre vanillé, une tasse de chocolat, dissous dans aussi peu d'eau que possible et qu'on a fait refroidir. Bien mélanger ce chocolat épais aux œufs battus en neige, et mélanger vivement en évitant un endroit chaud. Dresser dans un compotier.

Lapin à l'anglaise.—Prenez un jeune lapin, remplissez l'intérieur avec une bonne farce, moitié chair à saucisse, moitié pain ; lardez et faites rôtir vingt-cinq minutes, au four, en arrosant de beurre. Garnissez d'une purée d'oignons.

Ne manquez pas de vous procurer les ouvrages suivants : les *Farces de Piron* (10c), *l'Ami des salons* (10c), les *Lettres d'un étudiant* (10c), *Un disparu* (10c), le *Pater* (10c), la *Petite* (5c), le *Grand horoscope des dames* (10c), la *Clé des songes* (5c), les *Loisirs d'un homme du peuple* (50c). G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.

(1) Chez Tresse et Stock, éditeurs, Galerie du Théâtre-Français, à Paris.

(2) Imp. H. Dion, 37, rue de Château-Landon, Paris.

(1) Editées à la Bibliothèque des Modernes, 40, rue Milton, à Paris, France.